

Septembre 2020

ATTENTION BOURSE DES COLLEGES

Afin de bénéficier d'un accompagnement **en cas de difficultés**, à la constitution de votre dossier de **BOURSE** en ligne, quatre accueils sont prévus **SUR RDV UNIQUEMENT** le :

- ✚ Le mardi 15 septembre 2020 de 09h00 à 12h00
- ✚ Le jeudi 17 septembre 2020 de 13h30 à 18h00
- ✚ Le mardi 22 septembre 2020 de 09h00 à 12h00
- ✚ Le vendredi 25 septembre 2020 de 09h00 à 12h00

Merci de bien vouloir prendre contact avec le service Intendance pour la prise de rendez- vous, au **01.46.58.05.83** (**Mmes Civil-Brazier & Lepelletier**).

Les rendez-vous sont spécifiquement accordés aux parents des élèves de 6^{ième}.

PROCEDURE

La demande de bourse de votre enfant est à réaliser par internet **avant le 15 octobre 2020**. Pour cela, des identifiants et mot de passe ont été distribués aux classes de 6^{ième} uniquement. Pour les 5^{ième}, 4^{ième} et 3^{ième}, les codes téléservices de l'an dernier sont toujours valables. Vous devez vous connecter à : <http://teleservices.ac-creteil.fr/its> . Il faut vous munir de votre avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019.

Le Service Intendance